

Immigration : Bruxelles ouvre un portail Internet d'information

La Commission européenne a présenté, vendredi, un portail internet sur l'immigration pour aider les étrangers dans les formalités à remplir pour pouvoir travailler ou étudier dans les Etats de l'UE.

«Selon des données fournies par l'OCDE, l'Union européenne va avoir besoin de deux millions de professionnels dans le secteur de la santé, médecins et infirmières, dans les 2 ou 3 années à ve-

nir. Or ces personnels n'existent pas dans l'UE», a souligné la commissaire en charge des questions d'immigration, Cecilia Malmström, au cours d'une conférence de presse. «L'explication est due au fait que certains pays n'ont pas investi pour permettre à des étudiants de suivre

ce cursus», a-t-elle déploré. «Malgré un chômage élevé, l'UE aura besoin de l'immigration. Les besoins sont variables selon les Etats, et ces derniers restent souverains dans leurs

décisions», a-t-elle insisté. Le gouvernement français veut ainsi pouvoir refouler les étudiants non européens qui ont un contrat ou une promesse d'embauche, a déploré, vendredi l'ancien Premier ministre conserva-

teur Jean-Pierre Raffarin, en précisant être intervenu auprès de François Fillon pour lui demander de revenir sur cette mesure. Le portail accessible sur le site <http://ec.europa.eu/immigration/tab2Redirect.do> est rédigé en deux langues (anglais et français).

Mme Malmström a plaidé en faveur d'accords de partenariat pour la mobilité pour la Tunisie, le Maroc et la Libye.